

Conseil d'établissement 2021-2022
Le mercredi 16 mars 2022
à 18 h 15, en virtuel sur Zoom

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------|---|-------------------|
| 1. | Prise des présences et vérification du quorum | |
| 2. | Questions du public | <i>5 minutes</i> |
| 3. | <u>Adoption</u> de l'ordre du jour | <i>5 minutes</i> |
| 4. | Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal du 26 janvier 2022 | <i>5 minutes</i> |
| 5. | Traiteur scolaire-Approbation | |
| 6. | Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique | |
| 6.1. | Consultation sur les normes et modalités d'évaluation | 10 minutes |
| 6.2. | Information – Classement des élèves et passage d'un cycle à l'autre du primaire | |
| 7. | Calendrier scolaire (année à venir) – information et approbation de l'horaire continu | |
| 8. | Consultation par le CSSMB sur les critères de sélection de la direction d'établissement | 10 minutes |
| | | 25 minutes |
| 9. | Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement | |
| 10. | Information : Nombres de places élèves (2021-2022) | |
| 11. | Code de couleur – consultation | |
| 12. | Rapports et informations | <i>30 minutes</i> |
| 12.1. | Direction | |
| 12.2. | Enseignants | |
| 12.3. | Service de garde | |
| 12.4. | Comité de parents du CSSMB | |
| 12.5. | Fondation Saint-Clément | |
| 12.6. | OPP | |
| 13. | Suivi sous-comité | 10 minutes |
| 14. | Suivi au procès-verbal | 20 minutes |
| 15. | Correspondance reçue | |
| 16. | Questions diverses | 10 minutes |
| 17. | Levée de la séance | |
- Heure de levée prévue : 20h30*

Prochaine rencontre : le mercredi 27 avril 2022 à 18h15 en virtuel.

1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Président	Etienne Chabot	X	
Vice-Présidente	Karine Barrette	X	
Trésorier	Claudie Vigneault	X	
Secrétaire	Geneviève Bastien	X	
Déléguée au comité de parents du CSSMB	Ping Lu	X	
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X	
	Leonie Lambert	X	
	Véronique Matteau	X	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme	X	
	Fiona Wright		
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	X	
Direction	Nathalie Houle	X	
Direction adjointe	Mélanie Béland	X	
Membres parents substituts	Carlie Déjoie	X	
	Nathalie Gignoux	X	
	Mathieu Rinaldi	X	
	Daniel Hacikyan		
Membres de la communauté	Virginie Longpré	X	

	Claire Vallès	X	
Membres du public	Maude Beauchamps-Payment	X	
	Sophie Séguin	X	
	Kalaani Petryk	X	

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15, après vérification du quorum. Les membres présents à l’ouverture de la séance formant le quorum, l’assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Questions du public

- Le CA du CSSMB mentionne que des analyses de sol contaminé seraient engagées à l’ESCO. Qu’en est-il ? La direction n’a pas d’info à ce sujet mais effectuera un suivi.

- Suite à une réunion des parents de 2^e année avec le professeur d’anglais, des inquiétudes surgissent quant au fossé entre la 2^e et la 3^e année et de la difficulté des enfants non anglophones. Qu’est-ce qui peut être mis en place pour aider les enfants?
 - La stagiaire de Mme Fiona peut-elle assister en particulier ces enfants? Un membre-enseignant mentionne que la stagiaire n’accompagne pas l’enseignant mais développe ses propres compétences, prend en charge la classe donc pas de co-enseignement.
 - Un membre-enseignant mentionne que le déblocage est progressif pour les enfants non anglophones. L’apprentissage progresse suite à l’augmentation du niveau de l’anglais.
 - La direction mentionne que les programmes d’anglais sont différents et plus exigeants entre le 1^{er} cycle vs les programmes de 2^e et 3^e cycle.
 - Un membre-parent souligne qu’il y a plusieurs années, l’ESCO offrait un programme enrichi. La direction mentionne que le régime pédagogique ne le permet plus.
 - Un membre-parent mentionne qu’un bon encadrement des parents, une mise en confiance continue, une discussion avec Mme Fiona (qui est attentive à ces appréhensions) développe progressivement la confiance de l’enfant.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été envoyé préalablement aux membres par courriel.

Aucune modification demandée:

Proposée par : Mme Emmanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Geneviève Gauthier

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022

Adoption du Procès verbal du 26 janvier:

Point 2, section "Questions du public", 2e paragraphe: "La Direction convient d'incidents en raison d'erreurs ou de pénurie de personnel. Un membre-école assurera un suivi avec le CSSMB..."

Avec la modification souhaitée, l'adoption du procès-verbal du 26 janvier est:

Proposée par : Mme Leonie Lambert

Appuyée par : Mme Emmanuelle Afonso-Huot

Adoptée à l'unanimité.

5. Traiteur scolaire – approbation

Cette portion d'information s'est déroulée au cours d'une rencontre virtuelle le 16 mars 2022 à 18h puisque les invités avaient un conflit d'horaire et ne pouvaient être présents à 18h15.

La direction remercie Mme Anne Charest (Cantine pour tous) et M. Donald Boisvert (La Caf) de nous présenter le programme Cantine pour tous en collaboration avec La CAF.

Mme Anne explique que Cantine pour tous, actif depuis 4 ans, propose un programme de cantine dans les écoles (diners sains) à prix abordable, pour tous les revenus. Le programme fait tomber la barrière financière et permet de nourrir tous les enfants, donc de favoriser la réussite scolaire.

Le Canada est le seul pays industrialisé du G7 qui n'a pas de programme d'alimentation scolaire: les familles procurent des lunchs à leurs enfants vs l'obligation d'utiliser le service traiteur de l'école. Mme Anne souhaite donc mettre en place ce projet Cantine pour tous dans différents milieux pour présenter les résultats au Ministère de l'Éducation et développer un programme d'alimentation scolaire pour l'ensemble des écoles du Québec.

Cantine pour tous teste présentement le programme dans 26 écoles dans 5 régions (plusieurs milieux: rural, défavorisé, etc.) et compile l'information sur la réaction des parents. 10 traiteurs scolaires sont impliqués dont *La Caf*, le traiteur de l'ESCO.

Mme Anne encourage donc L'ESCO à proposer sa candidature pour faire partie de ce programme puisque *La Caf* dessert déjà notre école.

Le Principe de *Cantine pour tous*:

- La facturation est la grande différence du programme: contribution volontaire entre 1\$ (minimum) et \$\$\$\$. Les repas coûtent 5,50\$ (montant versé à *La CAF*). Le parent fournit le montant souhaité en fonction de son revenu. Ainsi, si un repas est payé plus cher par certaines familles, la différence aidera à payer les repas d'enfants moins nantis.
- Advenant un déficit, le traiteur reçoit un montant fixe pour ses services (soit 5.50\$/repas). *Cantine pour tous*, via la subvention du gouvernement, vient combler la différence. Advenant un surplus, il est réinvesti dans l'embauche de personnel, paniers alimentaires ou remplacement d'équipement (four, etc.).
- *Cantine pour tous* est l'intermédiaire entre *La CAF*, l'école et les parents. Les parents commandent sur le site de la *Cantine pour tous* (vs le site de *La Caf*). Le service à la clientèle est aussi offert par *Cantine pour tous*.
- *La Caf* offre les mêmes services logistiques à l'école.
- Les avantages pour l'école est que le service traiteur devient abordable pour tous, le service à la clientèle est pris en charge par *Cantine pour tous* et les repas sont validés par 3 nutritionnistes.
- Mme Anne souhaite que 5000 élèves supplémentaires bénéficient de ce programme pour la prochaine rentrée.
- M. Donald mentionne que le dernier sondage quant à la satisfaction du service traiteur, évoquait le coût comme un frein important et l'apport en sucre (dessert, jus). Un parent aimerait:
 - a) pouvoir enlever/choisir des éléments du repas-traiteur (aliments allergènes)
 - b) avoir plusieurs choix de desserts,
 - c) éliminer les jus (remplacé par une gourde d'eau)

d) couverts fournis par les parents en début d'année.

- Un membre-parent demande si le prix est le principal frein à la commande de repas traiteur et si le programme *Cantine pour tous* permettra une augmentation du nombre d'enfants qui mangent à l'école. M. Donald confirme que le nombre de participants à ce jour est dans la moyenne. Il croit qu'il y aura une augmentation du nombre d'enfants qui utiliseront le service traiteur. Mme Anne mentionne que les écoles avec le programme ont vu leur participation tripler.
- Un membre-parent souhaite que les communications soient précises quant aux impacts d'une contribution sous les 5,50\$ (subvention du Ministère de l'Éducation pour équilibrer les comptes) afin d'alléger les interrogations des familles qui désirent se prévaloir du service traiteur sous les 5.50\$. *Cantine pour tous* est responsable des communications aux parents. Il est clairement expliqué que le coût réel du repas est de 5,50\$. Il est expliqué que les parents peuvent payer plus chers (11-12\$). Lors de la commande de repas, il n'y a aucune suggestion de prix, uniquement une contribution minimale de 1\$ et que le prix coûtant est de 5.50\$.
- *Cantine pour tous* peut proposer plusieurs formules (inscription annuelle, etc.). Le but est que les parents participent en grand nombre. Mme Anne mentionne que si la participation de l'ESCO est retenue, ce sera la première fois que le programme est offert en zone "favorisée". Ainsi, les communications seront adaptées en conséquence.
- Un membre-parent demande si une école s'est retirée du programme à ce jour et pourquoi? Aucune école n'a arrêté le programme à ce jour.

Vote:

1) Conserver les services de la Caf

Le Président mentionne deux commentaires:

- a) Interrogation quant à la comparaison du goût des repas du service traiteur de la Caf vs le traiteur de l'Académie.
- b) Couverts fournis par les parents en début d'année.

Votes: 8 pour, 1 contre, 2 abstentions

Majorité donc adoptée

Proposée par : Mme Geneviève Gauthier

Appuyée par : Mme Ping Lu

Adoptée à l'unanimité.

2) Soumettre la candidature de l'ESCO au programme *Cantine pour tous*:

Votes: 9 pour, 2 abstentions

Majorité donc adoptée

Proposée par : Mme Ping Lu

Appuyée par : Mme Geneviève Gauthier

Adoptée à l'unanimité.

6. Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique

6.1. Consultation sur les normes et modalités d'évaluation

La Direction mentionne que le Ministère de l'Éducation n'a pas encore donné de directives quant aux nombres d'étapes pour l'année scolaires 2022-2023. Ainsi, la direction propose des documents pour refléter les deux options possible. La décision (entre 2 ou 3 étapes) est attendue sous peu.

Les deux documents (2 ou 3 étapes) ont été approuvées par le personnel de l'école.

6.2. Information – Classement des élèves et passage d'un cycle à l'autre du primaire

La direction confirme que le mécanisme de formation des groupes demeure inchangée par rapport à l'an dernier.

7. Calendrier scolaire (année à venir) – information et approbation de l'horaire continu

- La direction propose 2 calendriers en prévision d'une année scolaire en 2 ou 3 étapes.
- Erreur a corriger: dans les remarques au bas, le 2e bulletin disponible la semaine du 26 juin (plutôt que janvier).
- Les calendriers scolaires ont été approuvés par les membres du personnel.
- Un membre-enseignant détaille les jours particuliers du calendrier scolaire à 3^e étape:
 - Certaines journées pédagogiques sont définies par la CSSMB et d'autres sont au

choix des écoles (coordination direction / professeurs).

- Congés par le CSSMB: 23 sept., 3 oct. (élection), 21 oct. (activité de formation RETAC CSSMB), 18 nov., 2 déc.(colloque CSSMB), 3 fév.
 - Congés par L'ESCO: 1 nov. (lendemain de l'Halloween, tel que demandé par les parents), 18 nov., 9 janvier, 22 fév., 17 mars, 26 avril, 11 mai, 13 juin, 26-27-28 juin.
- Les journées de rencontres avec les parents (en septembre) ne seraient pas identiques pour tous les niveaux, aux choix des professeurs.
 - Préscolaire: 25 août
 - 1ère/3e année: 15 sept.
 - 2e/4e année: 22 sept.
 - Afin d'éviter que les parents ne courent d'une rencontres à l'autre lorsqu'ils ont plusieurs enfants à l'ESCO.
 - Il n'est pas encore décidé si ces rencontres seront en virtuelles ou en présentielles, à l'école.
- Assemblée Générale: 15 septembre 2022
 - Il n'est pas encore décidé si cette rencontre sera en virtuelle ou non.
- Un membre-parent fait remarquer que si les rencontres sont en présentielles, le fait que certaines rencontres de parents soient décalées d'une semaine fera perdre une grande portion de participants à l'Assemblée Générale.
 - Un membre-parent fait remarquer un déséquilibre entre les jours pédagogiques avant et après la relâche.
 - La Déléguée au comité de parents du CSSMB proposera que les formations CSSMB aient lieu plus tard.
 - Un membre-parent fait remarquer que la journée pédagogique du 17 mars est proche de la relâche.
 - Pour le calendrier en 3 étapes, cette date est nécessaire pour les rencontres de parents les 16-17.
 - Advenant l'approbation du calendrier en 2 étapes, les membres enseignants et parents du Conseil d'Établissement proposent que la journée pédagogique du 17 mars soit déplacée au 24 mars. La direction va vérifier le procès verbal du CPEE puisque cette option a été discutée.
 - Un membre-parent questionne quant à la rumeur d'une semaine de relâche en novembre. La discussion a eu lieu mais l'idée a été rejetée par les enseignants car empiète sur les vacances d'été.
 - Un membre-parent déplore que les journées pédagogiques ne soient pas coordonnées

avec l'Académie. Cette situation pose une difficulté pour les familles dont les enfants fréquentent les deux écoles. Un membre-enseignant explique que chaque école prépare son propre calendrier en fonction de ses besoins, d'où les différences de choix de dates d'une école à l'autre.

Approbation pour les deux calendriers et selon les décisions ministérielles, un seul calendrier primera.

Proposée par : Mme Emmanuelle Afonso-Huot
Appuyée par : Mme Véronique Matteau
Adoptée à l'unanimité.

8. Consultation par le CSSMB sur les critères de sélection de la direction d'établissement

Cette année, le Directeur Général demande à toutes les directions d'école de déposer le profil pour uniformiser les compétences. Il est demandé de rapporter les commentaires du CÉ.

Aucun commentaire.

9. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement

- En vertu de la nouvelle loi, les écoles doivent avoir des représentants étudiants qui donnent leurs opinions au CÉ.
- Le sujet cette année est en lien avec l'orientation de l'ESCO: milieu de vie inclusif, bienveillant et sécuritaire.
- Ainsi, une 1ère rencontre a eu lieu en février avec un TES pour débiter le processus de réfections avec des représentants d'élèves de 4e année.
- Une deuxième rencontre aura lieu en présentielle, le 17 mars avec le Président du CÉ pour recueillir ces opinions.

10. Information: Nombres de places élèves (2021-2022)

- En date du 15 mars:
 - 588 élèves inscrit pour 2022-2023 (vs 610 élèves en 2021-2022).

- L'ESCO s'attend à une hausse des inscriptions suite aux demandes de choix d'école, d'accueil de classes de francisation, etc.
- 5 classes régulières par niveau.
- 3 classes d'accueil
- Les futurs élèves du pré-scolaire ont été rencontrés individuellement, pour vérifier le niveau de langage dans le but de répartir les enfants entre accueil préscolaire ou régulier préscolaire (partition 1/3 – 2/3).

11. Code de couleur – consultation

- La direction consulte le CÉ quant à la continuité de l'utilisation du code couleur (bleu marine et blanc) à l'ESCO.
- Les membres sont d'accord à l'unanimité.
- Un souhait est d'ajouter des couleurs sur les vêtements de la Fondation.

12. Rapports et informations

12.1 Direction

1- Vaccination

- Vaccination Hépatite A et B, VPH et Rougeole des élèves de 4e année: 84 élèves sur 110 ont reçu le vaccin, soit 76% de participation.
- Vaccination Covid: 77% des élèves ont reçu leur 1ère dose et 77% leur 2e dose.

2- Covid:

- Retrait possible du masque lorsque l'enfant est assis à son bureau.
- Doit porter le masque lorsqu'en mouvement.
- Tout le personnel de l'ESCO doit le porter en tout temps.
- Beaucoup d'élèves garde le masque en tout temps.
- Aucune intimidation quant au port ou retrait du masque; le port du masque n'est pas un enjeu pour les élèves.
- Nombre de personne absente en raison de la Covid: 3 personnes absentes. Les parents sont très collaborateurs.

3- Carnaval des Neiges

- Un grand Merci à Mme Geneviève et à toute l'équipe du Service de Garde pour

l'organisation du Carnaval des Neiges. Un franc succès auprès des enfants.

4- Dictée PGL:

- Merci aux enseignants de leurs engagements, ils ne sont pas obligés de participer mais sont au rendez-vous chaque année.

5- Mois de la nutrition:

- Merci à Mme Virginie pour les collations santé offerts à tous les élèves. Il est aussi souligné les efforts fructueux dans la recherche de partenaires.

12.2 Enseignants

1- Activités intégrées:

- Visite virtuelle au Musée des Beaux-Arts:
 - 3 groupes thème: "Ode à l'environnement"
 - 2 groupes thème: "Identité Marc-Aurèle Fortin"
- Les enseignants ont été impressionnés par la richesse de la rencontre virtuelle.
- Les enfants ont adoré.
- Les enseignants aimeraient refaire l'exercice pour offrir les deux activités aux 5 groupes.
- Le budget alloué au transport scolaire non-utilisé (rencontre virtuelle) servira à financer la 2e visite en virtuelle.

Proposée par : Mme Leonie Lambert

Appuyée par : Mme Karine Barrette

Adoptée à l'unanimité.

2- Mois de la nutrition

- Les élèves de 2^e année vont réitérer l'expérience de confection des boules d'énergie.

3- Motivation à la lecture:

- Suite à un sondage maison, le genre préféré de 50% des élèves est la BD. Activité "Génie en BD" pour les 3e et 4e année.

12.3 Service de garde

Mme Geneviève Gauthier informe les membres des points suivants :

- 1ère sortie à la cabane à sucre. Engouement fort: 149 élèves inscrits et il y a une liste

d'attente, et ce, malgré un tarif élevé (désinfection des autobus et de la cabane à sucre, en partie responsable).

- Sortie proposée pour le 12 mai prochain (dernière journée pédagogique): Initialement sortie au Théâtre de la Dame de Cœur, mais la capacité est limitée à 50 élèves. Le SDG propose de changer d'activité pour *45 Degré Nord* (labyrinthes extérieurs), ouvert à beaucoup plus d'élèves. Le Président fait remarquer que la sortie à déjà été approuvée donc un vote n'est pas requis.
- Les inscriptions au SDG 2022-23 sur Mozaïk sont en cours. À ce jour, 366 élèves sont inscrits dont 205 de façon régulière.
- Ouverture du SDG le 29 août 2022.
- Formation en secourisme pour tout le personnel du SDG le 25 août 2022.
- Formation le 23 mars 2022 sur le thème: climat scolaire bienveillant .
- Formation le 13 avril 2022: 3e session Pluri-Pluri (manqué la 2e session: journée neige)
- Ministère en consultation concernant l'universalité des tables de tarifs et types de services.

La réunion a dépassé l'heure prévue, vote pour continuer la réunion.

Approuvé à l'unanimité par les membres CÉ.

12.4 Comité de parents du CSSMB

- Le Procès-verbal de la rencontre du 20 janvier 2022 a été approuvé. Le Président l'enverra sous peu.
- Le CSSMB annonce que le taux d'absentéisme dû à la Covid est de 2% pour l'ensemble des écoles.
- Besoins concernant les services d'ergothérapeutes: les enseignants doivent mesurer leurs besoins.
- Prochaine rencontre dans la semaine du 21 mars.

12.5 Fondation Saint-Clément

1-Finance:

Les états financiers de la Fondation ont été soumis par M. Boivin et envoyés préalablement aux membres du CÉ.

2- Paniers de basket et mur d'escalade:

- La demande d'installation des paniers de basket et du mur d'escalade date du 19 septembre 2020.
- Le 7 mars 2022, le CSSMB rejette les deux projets jugés à risque. Après insistance par la direction, le projet de mur d'escalade est approuvé.

Mur d'escalade:

- Les travaux de l'installation du mur d'escalade (Gym 2) seront réalisés par Globe Climbing. La proposition inclus un mur avec pentes (devers).
- Le budget est de 9,370\$ pour le mur et les matelas de protection.
- L'installation du mur d'escalade demande une modification de la position des murs acoustiques.
- Le budget global est de 10,775\$ taxes incluses (vs 15,000\$ budgeté pour les deux projets).
- Pas de participation de l'ESCO à ce projet. Le budget de réparations et travaux de l'ESCO étant comblé (changement des fenêtres du pré-scolaire, moderniser la salle de discussion (ancienne salle informatique), remplacer le plancher (pyrite) du Gymnase 1 et rénovation d'un bloc sanitaire).

Paniers de basket:

- Le Gym 2 dispose actuellement de 2 paniers de basket normaux et 2 paniers plus petits (en styromousse).
- L'enseignant désire ajouter des paniers puisque leurs nombres est insuffisants pour le travail de groupe.
- Selon l'analyse du CSSMB, l'installation de nouveaux paniers de basket fixes est impossible en raison de problèmes d'ingénierie et d'architecture:
 - Gym plus petit que la norme
 - Fenestration abondante
 - Espalier rétractable imposant
 - Problème avec les issues de secours; ne peut installer de paniers fixes au-dessus.
 - Ingénieur en structure: problème d'ancrage.
 - Impossible de faire du marquage au sol.
- De plus, le devis est très élevé, environ 25,000\$ (vs 15,000\$ budgeté).
- Option proposée: paniers amovibles, mais les soumissions reçues ne satisfont pas l'enseignant et la contrainte du lestage (eau ou sable) des paniers est problématique.
- La direction propose d'aller de l'avant sur le projet du mur d'escalade et de revenir sur le projet de paniers de basket plus tard en 2023.
- Laisser l'enseignant évaluer les différentes propositions de paniers amovibles et s'informer sur l'expérience d'écoles qui utilisent les paniers amovibles.

- Un membre-enseignant ajoute qu'il semble démesuré d'investir dans des paniers à ce coût alors que le gym 2 dispose déjà de paniers.
- Un membre-parent propose que la direction contacte directement les donateurs significatifs afin de les informer que le projet n'ira pas de l'avant.

- Après vote, le projet du mur d'escalade est approuvé.

Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Marie-Ève Meilleur Prud'homme

Adoptée à l'unanimité.

3- Campagne de vêtements:

Le Président fait remarquer que la campagne de vêtements à rapporté 5000\$ cette année vs 9000\$ les années passées. Le changement de fournisseur est responsable de cet écart. La logistique est maintenant pris en charge par le nouveau fournisseur et donc les coûts sont plus élevés.

12.6 OPP

- Semaine des enseignants: Bonne participation. Merci aux parents qui ont fait preuve d'ingéniosité suite aux contraintes Covid qui ne permettaient pas de cuisiner.
- Trottibus va reprendre du service la semaine prochaine.
- Mois de la nutrition:
 - 95% des collations offertes sont des commandites.
 - 5% sont des achats (au cas où la livraison de collations commanditées serait retardée)
 - Collations emballées individuellement (donc plus restreignant et moins écolo).
 - Budget non-utilisé: OPP propose une activité de fin d'année.
 - Décor dans l'école va reprendre: décoration sous le thème du printemps.

Les membres du CÉ félicitent Virginie pour ses efforts.

13. Suivis Sous-comité

13.1: Activités parascolaires:

13.2: Service traiteur:

- Traité au point 5.

13.3: Diversité:

13.4: Comité sécurité

- Le sous-comité sécurité souhaite envoyer un sondage bilingue aux parents visant à comprendre les problématiques vécues par les usagers sur le chemin de l'école et éviter les angles morts.
- Le bilinguisme du sondage est important pour eux.
- Mme Houle va s'informer auprès du Secrétariat Général s'il est permis de communiquer en anglais. Habituellement, seuls les enjeux reliés à la Santé/Sécurité permettent de communiquer en anglais
- Un membre-parent suggère de mettre le comité sécurité en relation avec un comité de parents (APVMR) qui soumettra sous peu des suggestions à la ville.

14. Suivi au procès-verbal

15. Correspondance reçue

- Suite aux récents événements, il serait important de porter une attention particulière au racisme possible (Ukraine vs Russie).
- Suite à une demande de sortie scolaire, il est proposé qu'un modèle standardisé de formulaire de décharge soit utilisé plutôt que la tâche incombe aux enseignants.

16. Questions diverses

- Un membre-enseignant désire savoir quelles actions doivent être encourues suite aux résultats du sondage concernant les cours virtuels? Le sondage avait pour but de souligner les tendances dominantes pour favoriser la réflexion. Ainsi, prendre note des bonnes pratiques, être conscient des problématiques vécues par les parents et prendre actes si nécessaire.

17. Levée de la séance

- Le président et la Direction remercient tous les participants et les invités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.



Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
Appuyée par : Mme Marie-Ève Meilleur Prud'homme
Adoptée à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre : le mercredi 27 avril 2022 à 18h15 en virtuel.